

**PROMESSE DE VERSEMENT AU TITRE DU SOLDE DE 13%
DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE 2021**

Les entreprises privées acquittent une **fraction de 13 % de leur taxe d'apprentissage** directement aux établissements de formations professionnelles et technologiques de leur choix.

Si vous nous faites bénéficier de cette fraction il est important de compléter ce document et de le transmettre à notre secrétariat :

- à l'adresse mail suivante : int.0610002w@ac-caen.fr
que nous puissions vous établir un reçu libératoire.

RAISON SOCIALE :

NUMERO DE SIRET :

ACTIVITE :

ADRESSE :

CODE POSTAL : **VILLE :**

CONTACT TAXE D'APPRENTISSAGE :

FONCTION : **TELEPHONE :**

déclare vouloir verser au profit du lycée polyvalent Leclerc/Navarre d'Alençon (RNE ou UAI : 0610002w) la somme de : euros,

au titre du "solde de 13% de la T.A".

Date, signature et cachet de l'entreprise :

Votre versement peut être effectué :

- par chèque bancaire à l'ordre de : Agent comptable du LPO Leclerc-Navarre,
- ou par virement (RIB ci-dessous).

Identifiant national de compte bancaire - RIB

Code banque	Code guichet	N° compte	Clé
10071	61000	00001005586	01

Domiciliation
TPPALENCON

IBAN (International Bank Account Number)

FR76 1007 1610 0000 0010 0558 601

BIC (Bank Identifier Code)
TRPUFRP1

Titulaire du compte

LPO M. LECLERC/M. DE NAVARRE - AVENUE DU GENERAL LECLERC - BP 357 - 61014 ALENÇON CEDEX